



-----  
CABINET  
-----  
SECRETARIAT GENERAL DU MINISTÈRE  
-----  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS  
-----

Cotonou, le

08 FEV 2019

N° 0099/MEF/DC/SGM/DGI

## COMMUNIQUE

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public que le modèle de quitus fiscal en vigueur en République du Bénin présente les caractéristiques suivantes :

- ⇒ LOGO du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) : positionné à gauche ;
- ⇒ LOGO de la Direction Générale des Impôts (DGI) : positionné à droite ;
- ⇒ TITRE DU DOCUMENT : centré, il représente le nom officiel du document et est séparé de deux lignes distinctes ;
- ⇒ ANNEE : représente l'année de validité du quitus fiscal ;
- ⇒ NUMERO DU QUITUS : représente le numéro d'enregistrement du quitus fiscal ;
- ⇒ QRCODE : représente la signature numérique du document et contient le lien de vérification du quitus fiscal ;
- ⇒ LOGO DU MEF : positionné au centre du document en filigrane ;
- ⇒ DEUX HOLOGRAMMES : de forme carrée, ils sont positionnés en haut du document, de manière équidistante des bordures latérales et constituent un élément de sécurisation du quitus.

Il n'est valide que lorsqu'il est établi sur du papier sécurisé et signé du Directeur Général des Impôts ou de son adjoint. Son authenticité pourra être



vérifiée à partir de son numéro de série sur la plate-forme [quitus.impots.bj/quitus-checking](https://quitus.impots.bj/quitus-checking).

En tout état de cause, tout quitus fiscal qui ne comporterait pas les mentions ou caractéristiques ci-dessus énumérées est nul et de nul effet, et les auteurs, co-auteurs ou complices s'exposeront aux sanctions prévues par la loi.

Le Directeur Général des Impôts,



Nicolas YENOUSSI

